

16 VH
Société civile immobilière au capital de 1.000 euros
Siège social : 10, avenue George V – 75008 Paris
881 139 448 R.C.S. Paris
(la « **Société** »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES PRISES
PAR ACTE SOUS SIGNATURE PRIVEE EN DATE DU 5 JUIN 2026**

L'an deux mille-vingt-six,
Le 5 juin,

Les soussignées :

- **HOLDING 16 VH** (994 633 196 R.C.S. Paris),

Propriétaire de 99 parts sociales de la Société, soit 99 voix ;
- **CAVIAR HOUSE & PRUNIER (FRANCE)** (399 465 319 R.C.S. Paris)

Propriétaire de 1 part sociale de la Société, soit 1 voix ;

Seules associées détenant l'intégralité du capital social et des droits de vote de la Société (la « **Collectivité des Associés** »),

[...]

Ont pris, conformément aux stipulations de l'article quinzième (*Forme des décisions collectives*) et de l'article vingt-troisième (*Décisions constatées dans un acte*) des statuts de la Société, les décisions suivantes, portant sur l'ordre du jour ci-après :

- *Prise d'acte de la démission de Monsieur Christophe Durier de ses fonctions de gérant de la Société et nomination, en remplacement, de la société CAVIAR HOUSE & PRUNIER HOLDING SA, en qualité de nouveau gérant ;*
- *Prise d'acte de la cession des 100 parts sociales composant le capital social de la Société par les Vendeurs au profit de la société HOLDING 16 VH et de la société CAVIAR HOUSE & PRUNIER (FRANCE) ;*
- *Refonte des statuts de la Société article par article puis dans leur globalité – Adoption des nouveaux statuts refondus de la Société ; et*
- *Pouvoirs en vue des formalités.*

* *
*

PREMIERE DECISION

Prise d'acte de la démission de Monsieur Christophe Durier de ses fonctions de gérant de la Société et nomination, en remplacement, de CAVIAR HOUSE & PRUNIER HOLDING SA en qualité de nouveau gérant

La Collectivité des Associés, connaissance prise de la lettre de démission de Monsieur Christophe Durier de ses fonctions de gérant de la Société,

prend acte de ladite démission,

décide de dispenser Monsieur Christophe Durier du respect du formalisme prévu à l'article treizième des statuts de la Société et **accepte** que ladite démission prenne effet à compter des présentes,

décide de nommer en remplacement, en qualité de gérant de la Société, avec effet à compter des présentes et pour une durée indéterminée :

CAVIAR HOUSE & PRUNIER HOLDING SA

société anonyme de droit suisse ayant son siège social Rue du Rhône 30, 1204 Genève, Suisse,
immatriculée sous le numéro IDE CHE-370.328.737

lequel sera investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social, et sous réserve des dispositions légales, statutaires et le cas échéant, extrastatutaires applicables à la Société,

décide que la société CAVIAR HOUSE & PRUNIER HOLDING SA exercera le mandat de gérant à titre gratuit jusqu'à décision sociale ultérieure contraire,

décide que la société CAVIAR HOUSE & PRUNIER HOLDING SA aura droit au remboursement des frais raisonnables engagés dans le cadre de l'exercice dudit mandat, sur présentation des justificatifs ;

prend acte que la société CAVIAR HOUSE & PRUNIER HOLDING SA a déjà fait savoir qu'il acceptait les fonctions qui lui seraient confiées et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

Cette décision est adoptée à l'unanimité par la Collectivité des Associés.

DEUXIEME DECISION

Prise d'acte de la cession des 100 parts sociales composant le capital social de la Société par les Vendeurs au profit de la société HOLDING 16 VH et de la société CAVIAR HOUSE & PRUNIER (FRANCE)

La Collectivité des Associés, connaissance prise de l'acte réitératif de cession en date du 5 juin 2026 portant sur l'intégralité des 100 parts sociales composant le capital social de la Société, numérotées de 1 à 100, par les Vendeurs au profit de la société HOLDING 16 VH et de la société CAVIAR HOUSE & PRUNIER (FRANCE) (la « **Cession** »),

prend acte de ladite Cession et de la nouvelle répartition du capital social telle que figurant ci-après :

- **HOLDING 16 VH** (994 633 196 R.C.S. Paris)
quatre vingt dix neuf (99) parts sociales, ci.....
numérotée 1 à 99,

99 parts sociales

- **CAVIAR HOUSE & PRUNIER (FRANCE)**
(399 465 319 R.C.S. Paris)
une (1) part sociale, ci.....
numérotée 100,

1 part sociale

Total égal au nombre de parts composant le capital social :

cent (100) parts sociales, ci.....
numérotée 1 à 100.

100 parts sociales

Cette décision est adoptée à l'unanimité par la Collectivité des Associés.

TROISIEME DECISION

Refonte des statuts de la Société article par article puis dans leur globalité – Adoption des nouveaux statuts refondus de la Société

La Collectivité des Associés, après avoir pris connaissance (i) des statuts en vigueur de la Société et (ii) du projet de Statuts refondus dont une copie est jointe en Annexe aux présentes,

prend acte que l'adoption du projet de Statuts refondus de la Société emportera notamment :

- mise à jour de la répartition du capital social suite à la réalisation définitive de la Cession ;
- rectification de l'erreur matérielle figurant dans la dénomination sociale de la Société, il convient de lire « 16 VH » et non « 16 V.H. » ;
- suppression de la deuxième partie (*Dispositions diverses et transitoires*) des statuts de la Société devenue sans objet ;
- et, plus généralement, la mise en conformité et l'adaptation des statuts de la Société au fonctionnement du groupe auquel elle appartient.

approuve le projet de statuts refondus qui lui a été présenté et **prend acte** de l'intérêt pour la Société de procéder à cette refonte globale ; et

adopte en conséquence, article par article puis dans leur intégralité, les statuts refondus de la Société, à compter de la date des présentes.

Cette décision est adoptée à l'unanimité par la Collectivité des Associés.

QUATRIEME DECISION

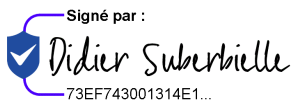
Pouvoirs en vue des formalités

La Collectivité des Associés **donne** tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales qu'il appartiendra.

Cette décision est adoptée à l'unanimité par la Collectivité des Associés.

* *
*

« Certifié conforme »

Signé par :

73EF743001314E1...

La Gérance

CAVIAR HOUSE & PRUNIER HOLDING SA

représentée par Monsieur Didier Suberbielle